

Vocabulaire :

Baillis et Sénéchaux : représentants du roi dans les provinces où il font appliquer ses décisions.

Capitulaire : série de décisions écrites d'un empereur franc, réunies par chapitres (en latin capitula).

Dauphin : depuis 1349, c'est le titre qui désigne l'héritier du trône de France. L'origine de l'appellation est liée à la région du Dauphiné donnée en fief au prétendant du trône.

Maire du Palais : chef des serviteurs des rois mérovingiens. Il dirige l'administration.

Missi dominici : envoyés de l'empereur dont la mission consiste à surveiller les comtes.

Monarchie patrimoniale : le roi considère le pouvoir politique comme une simple extension de son pouvoir privé. Dès lors, il n'y a pas à proprement parler de domaine public, le royaume est une propriété privée du roi. La forme la plus connue de ce type de monarchie correspond à la période franque.

Monarchie féodale est le régime dans lequel le pouvoir du roi est limité par la structure féodale du royaume.

Monarchie absolue : régime dans lequel le roi prétend gouverner sans limite, avoir tous les droits sur ses sujets et tend à assimiler sa volonté à la loi. Cette forme de gouvernement ne sera véritablement établie qu'à l'époque moderne dont le parangon est Louis XIV.

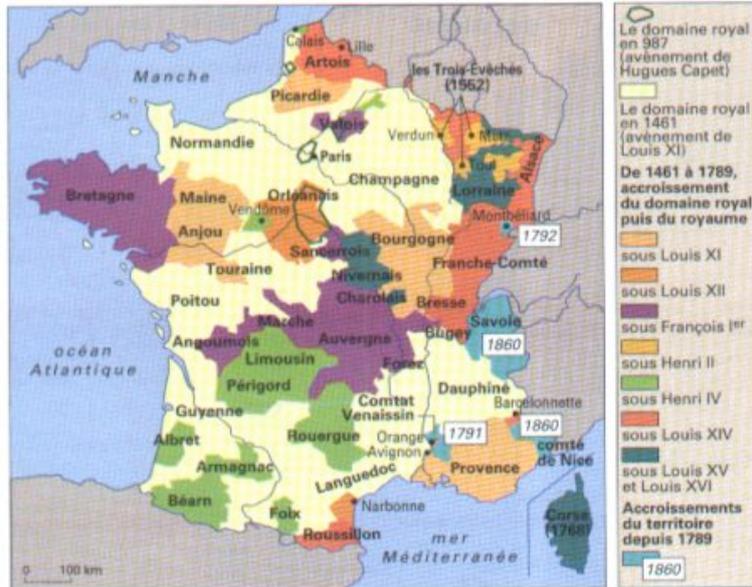
Onction : action d'oindre, c'est-à-dire de mettre de l'huile sainte sur une partie du corps pour bénir.

Sacre : cérémonie par laquelle l'Église donne une valeur religieuse au couronnement d'un roi.

Saint Chrême : mélange d'huile et de baume béni pour le sacre.

Vassal : personne au service d'un seigneur. Seigneur et vassal ont des obligations l'un envers l'autre.

LES CAPETIENS (987-1328)		LES VALOIS (1328-1589)	
	987-996 Hugues Capet		1328-1350 Philippe VI
	996-1031 Robert II le Pieux		1350-1364 Jean II le Bon
	1031-1060 Henri 1er		1364-1380 Charles V le Sage
	1060-1108 Philippe 1er		1380-1422 Charles VI le Fol (le Bien-Aimé)
	1108-1137 Louis VI le Gros		1422-1461 Charles VII le Victorieux
	1137-1180 Louis VII le Jeune		1461-1483 Louis XI
	1180-1223 Philippe II Auguste		1483-1498 Charles VIII
	1223-1226 Louis VIII le Lion		1498-1515 Louis XII, le Père du peuple
	1226-1270 Louis IX, Saint Louis		1515-1547 François 1er
	1270-1285 Philippe III le Hardi		1547-1559 Henri II
	1285-1314 Philippe IV le Bel		1559-1560 François II
	1314-1316 Louis X le Hutin		1560-1574 Charles IX
	1316 Jean 1er		1574-1589 Henri III
	1316-1322 Philippe V le Long		
	1322-1328 Charles IV le Bel		



Conclusion :

Tout au long de notre présentation, nous avons déterminé une évolution dans les formes de la monarchie en France. Nous sommes ainsi passé d'une **monarchie patrimoniale**, puis **féodale** et enfin **absolue**.

Le renforcement de l'autorité royale est indéniable jusqu'aux Valois. L'affirmation de la monarchie absolue s'est réalisée progressivement, grâce notamment, aux légistes, conseillers des rois capétiens, qui se sont attachés à développer les pouvoirs du roi en s'appuyant sur la loi romaine pour combattre la féodalité.

Les manifestations de la puissance royale deviennent des enjeux de premières importances. Les différents visages que l'on attribue au roi sont autant de manifestations de sa puissance :

- 📖 **Le roi chevalier** : seigneur des seigneurs.
- 📖 **Le lieutenant de dieu sur terre.**
- 📖 Exaltation de la gloire du roi à travers sa cour, ses palais et les combats qu'il mène.

Les moyens de la puissance royale se diversifient. Le renforcement de l'autorité royale s'exerce par trois moyens principaux :

- 📖 Le renforcement de l'unité territoriale.
- 📖 Le renforcement de l'unité linguistique
- 📖 Le renforcement de l'unité administrative.

Au XVI siècle apparaît l'idée d'**absolutisme royal**. Il semble à tous nécessaire d'avoir un pouvoir puissant à la tête de la société pour mener les guerres, résoudre les conflits intérieurs et assurer l'ordre.

meneur d'hommes qui le débarrassa du fléau des Grandes Compagnies, bandes de mercenaires sans solde qui mettaient alors le royaume au pillage.

A la mort de Charles V en 1380, le conflit était à peu près stabilisé, et la politique conciliatrice de Richard II d'Angleterre, à la fin du siècle, pouvait faire espérer une paix durable. Mais la folie de Charles VI et l'âpre rivalité des princes du sang affaiblissaient la position de la France, divisée désormais entre Armagnacs et Bourguignons.

Henri V d'Angleterre saisissait l'occasion et infligeait à Azincourt, en octobre 1415, une terrible défaite aux Français. Le royaume en sortait divisé en trois : maître de la Normandie, Henri V s'emparait de Paris et se faisait reconnaître comme légitime successeur par Charles VI ; Jean sans Peur et son fils Philippe le Bon affirmaient l'indépendance du puissant duché de Bourgogne, augmenté de l'héritage flamand, vis-à-vis de la couronne de France. Replié à Bourges, le dauphin Charles, dernier fils de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, tenait les provinces du centre et du sud-ouest, Guyenne exclue.

C'est de là que galvanisé par Jeanne d'Arc, celui qui allait devenir Charles VII devait retourner peu à peu la situation à son avantage, se faisant couronner à Reims, reprenant Paris en 1435, récupérant la Normandie en 1450, puis la Guyenne en 1453, après la victoire de Castillon, dernier fait d'arme d'une guerre longue et douloureuse dont une des conséquences fut l'émergence de l'idée de nation.

L'une des meilleures sources d'information sur la genèse et le déroulement de ce conflit jusqu'aux dernières années du XIV^e siècle, et sur ses répercussions européennes, est fournie par la chronique du valenciennois Jean Froissart.

Les malheurs apportés par la guerre ont permis une nouvelle centralisation illustrée par la naissance d'un sentiment national (Colette Beaune) mais aussi par la mise en place d'un impôt régulier sous Charles VII, la taille. Le roi dispose désormais de moyens solides pour assurer la protection de ses sujets, ce qui renforce son autorité. Louis XI achève l'unité du royaume en réduisant au silence l'opposition des « grands » du royaume comme l'illustre sa victoire contre le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire.

De même, le rôle de Paris a été remis en cause notamment lors de la guerre de Cent ans lorsque Charles VII (« le roi de Bourges ») fut contraint à l'exil. À la fin du XX siècle, Paris n'est plus la capitale effective du royaume.

Concernant l'élaboration d'une langue commune sur l'ensemble du royaume, il faut également nuancer le propos. En effet, les dialectes locaux ont servi de cadre linguistique au royaume tout au long de la période. Le découpage entre la langue d'oïl au Nord, chantée par les trouvères, et la langue d'oc au sud, célébrée par les troubadours est longtemps resté un facteur de division au sein du royaume.

Pour ses actes officiels, la monarchie a utilisé le latin jusqu'à l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539 qui fit du français la langue officielle du royaume. Cependant, le français a connu son heure de gloire dans les autres cours européennes à partir du XIII grâce à la renommée de la pensée scolastique développée dans les universités naissantes (Sorbonne début du XIII siècle). Le français fut la langue de la diplomatie européenne au cours de la période.

2) Le temps des malheurs au XIV et XV siècles.

Les trois fléaux.

La *peste noire* sévit à partir de 1348 et provoque la mort de la « tierce partie de l'humanité ». La *guerre* et les pillages des *routiers* (hommes d'armes sans employeurs pendant les trêves de la guerre) accentuent le sentiment d'insécurité. La *famine* est liée aux deux fléaux précédents et aux mauvaises conditions climatiques.

En ville, les luttes opposent le peuple, les riches bourgeois et l'autorité royale. Les nombreux conflits sont le plus souvent réprimés dans le sang. Dans les campagnes les paysans s'insurgent contre leur seigneur. La *jacquerie* de 1358 illustre cette crise du cadre seigneurial.

La guerre de cent ans est sans nul doute, l'événement fondateur pour la création d'un sentiment d'appartenance à une quelconque communauté française. En 1337, prétextant de ses droits à la couronne de France en tant que descendant direct de Philippe IV le Bel par sa mère Isabelle de France, le roi d'Angleterre Edouard III rompt l'hommage lige prêté pour la Guyenne au roi de France Philippe VI, premier souverain de la branche de Valois, dont il contestait la légitimité.

Les hostilités engagées peu après entre la France et l'Angleterre devaient se prolonger, avec des intermèdes de paix, jusqu'en 1451, d'où l'appellation de Guerre de Cent Ans. Marquées au début par de graves revers des Français devant l'adversaire anglais, plus mobile et plus offensif (batailles de Crécy en 1346 et de Poitiers en 1356, cette dernière particulièrement désastreuse puisque accompagnée de la capture du roi Jean le Bon par le Prince Noir), les opérations militaires de grande envergure cèdent le pas à une guerre d'usure sous Charles V, qui trouve en Bertrand du Guesclin, futur connétable, un excellent

Le domaine capétien s'élargit également au Comté de Toulouse, sous Philippe le Hardi (1270-1285) ; de la Champagne, de l'Angoumois et du comté de Lyon sous Philippe le Bel (1285-1314).

La lignée des Capétiens directs donna 14 rois à la France dont Saint Louis (1226-1270) et s'éteignit avec Charles IV le Bel (1328), dernier des fils de Philippe le Bel (voir la légende des « rois maudits »).

Lui succéda la branche des Capétiens Valois. Cette lignée se prolongea jusqu'à la mort d'Henri III en 1589. Le successeur de ce dernier, Henri IV (1589-1614) fut le premier capétien de la branche Bourbon, qui se maintint sans interruption jusqu'en 1792 avec la déposition de Louis XVI.

L'autorité royale s'organise à partir du XII siècle. Philippe Auguste nomme des **baillis** (au Nord) et des **sénéchaux** (au Sud), chargés de rendre la justice en son nom. Par des ordonnances, les rois imposent de plus en plus leurs décisions aux habitants du royaume. Louis IX (Saint Louis) réussit également la prouesse d'imposer sa monnaie à l'ensemble du royaume. On ressent donc une centralisation progressive de l'autorité royale qui s'organise en conseils et cours spécialisés.



Paris de Philippe VI de Valois (1329) avec l'inscription
« Philippus/Dei/Gra/Francorum/Rex ».

Le Conseil du roi traite avec le roi des affaires politiques, le Parlement reçoit les appels des jugements et la Chambre des comptes a en charge les finances royales.

b) Une capitale et une langue.

Paris ne devient réellement la capitale du royaume qu'à partir de Philippe Auguste. Cependant, le rôle dévolu à cette ville n'était pas non plus évident au moment du choix. En tant que centre religieux indéniable (Saint-Denis), Paris pouvait faire pâle figure face à sa concurrente Lyon. Cependant, cette dernière n'étant pas encore intégrée dans le domaine royal le choix ne pouvait se faire que sur la ville des bords de Seine.

II. La dynastie capétienne et l'affirmation du pouvoir royal.

1) Les Capétiens au pouvoir.

a) La construction d'un domaine royal et d'une autorité étatique.

La dynastie remonte à Hugues Capet, qui se fit élire roi de France en 987 contre le dernier prétendant légitime de la lignée carolingienne. Concédée à l'origine de façon élective, la dignité royale ne devint héréditaire chez les Capétiens qu'à partir de 1179. Souverain, il ne doit l'hommage à personne. Sacré, il tient son pouvoir de Dieu.

Plusieurs lieux sont des passages obligés dans la vie des rois et servent de cadre à l'exercice de leur pouvoir. Dans la Cathédrale de Reims, où Clovis fut baptisé par Saint Rémi, se déroule la cérémonie du sacre qui donne au roi une caution religieuse au pouvoir. À leur mort, les rois et certains membres de leur famille sont enterrés dans la basilique de Saint-Denis où sont également conservés les objets du sacre.

La cérémonie du sacre fait du roi le lieutenant de Dieu sur terre. Par le sacre, le roi voit son autorité revêtue d'un caractère religieux : il devient roi par droit divin. Lors du sacre, le roi reçoit l'**onction** pratiquée avec le **Saint Chrême**.

« Moi, Philippe, par faveur de Dieu, bientôt roi de France, je promets, devant Dieu et devant les saints, que je défendrai la foi catholique autant que je pourrai. Je promets aussi au peuple qui m'est confié que j'assurerai par mon autorité l'application des lois ». Alors prenant en main la crosse de Saint Rémi, l'archevêque le fit roi.

D'après le Recueil des actes de Philippe 1^{er}, roi de France.

À Paris, les reliques de Saint Louis furent reçues en grande solennité et déposées en la cathédrale où un service fut célébré en présence du roi Philippe. Il les fit ensuite apporter en procession à Saint-Denis, en compagnie d'une grande assemblée de prélats, barons et seigneurs du royaume.

D'après le Livre des faits de Monseigneur Saint Louis, XV siècle.

Ce lien entre le pouvoir et le sacré évolue au fur et à mesure de la montée en puissance de l'autorité royale. La monarchie est de plus en plus dépendante de Dieu et de moins en moins de son église. Cette théorie prônée par les plus hautes autorités devient le leitmotiv de la période.

D'abord limitée au seul duché de France (Paris et Orléans), la juridiction capétienne s'étend progressivement, grâce à une habile et tenace politique d'annexion, à d'autres régions : Artois, Vermandois, et Auvergne sont intégrés au royaume sous Philippe Auguste (1180-1223) qui confisque en outre au roi d'Angleterre, Jean Sans terre, l'Anjou, le Maine, la Normandie, le Poitou et la Touraine.



Cette menace se fait également sentir sur la façade méditerranéenne avec les Sarrasins (« enfants de Sarah ») et dans l'Est de l'Europe avec les Magyars (Hongrois). La monarchie ne pouvant assumer la sécurité des sujets du royaume, des pouvoirs locaux se mettent en place et contribuent à affaiblir le pouvoir royal et à désorganiser l'Empire. En *Francie occidentale*, les Carolingiens sont remplacés en 987 par une nouvelle dynastie : les *Capétiens*.

Le lit de la Seine se trouvait encombré de 700 navires. Siegfried, chef des Normands, se rendit au palais de l'évêque de Paris, Gozelin, pour lui dire : « Laisse nous seulement traverser la ville et nous ne la toucherons pas. » L'évêque répondit : « Nous avons été chargé par le roi Charles de la garde de la ville. Elle protège l'accès à son royaume. » Siegfried lui répondit : « Si tu refuses, ce sera la guerre. »

Que peut une goutte d'eau contre mille feux ! Au lever du soleil, les Normands parcourent les rives de la Seine du côté de Saint Denis. Ils égorgent les nourrissons, les enfants, les jeunes gens, les vieillards à cheveux blancs, les pères et leurs fils, ainsi que leurs mères. La mort frappe. La France ruisselle de larmes. Aucune demeure ne reste debout.

D'après Abbon, Poème sur le siège de Paris, fin du IX siècle.

« Nous, Charles, nous voulons que soient créées des écoles où les élèves apprennent à lire. Qu'on rassemble non seulement les fils de conditions modestes, mais aussi les fils bien nés. Dans chaque évêché, dans chaque monastère, que soient enseignés les psaumes, l'écriture, le chant, le calcul, la grammaire.

Qu'il y ait des livres religieux soigneusement corrigés. Car souvent, les hommes voulant prier Dieu, le prient mal, à cause des livres incorrects qu'ils ont dans les mains. S'il est nécessaire de vérifier un livre, qu'on emploie des hommes capables et qui s'y appliquent. Ne laissez pas vos élèves corrompre la langue en lisant ou en écrivant. »

D'après Le Capitulaire sur les écoles, 23 mars 789.



Enluminure de Charlemagne dans les Chroniques de France.

Son successeur Louis le Pieu (778-840) ne parvient pas à maintenir l'unité en raison des querelles de ses fils. En 843, le traité de Verdun consacre l'éclatement de l'empire : vaincu à Fontenoy en 841, Lothaire ne garde que l'Italie et une bande de terre allant de la Provence à la Frise, la Lotharingie ; son frère Louis reçoit l'ensemble de la Germanie, le cadet, Charles le Chauve (823-877), né d'un second lit, se faisant attribuer la *Francia occidentalis*. Deux tentatives pour rétablir la dignité impériale, celle de Charles le Chauve en 875, et celle de son neveu Charles le Gros, en 885, restent sans lendemain. En dépit d'une activité culturelle et artistique brillante, un processus de déclin s'engage, accentué par les dissensions internes et les périls extérieurs (invasions normandes). Chaque morceau de l'ancien empire connaît désormais un destin séparé et d'autres reprendront l'héritage.

Les invasions des IX et X siècle renforcent les particularismes locaux et la décomposition du pouvoir royal. Les Vikings ou Normands (« hommes du nord ») provoquent la terreur et l'insécurité dans la population. Nous disposons d'une description précise de cette invasion grâce aux tapisseries de Bayeux datant du XI siècle.



Charlemagne à cheval, statuette de bronze du IX^e siècle, provenant du trésor de la cathédrale de Metz, Musée du Louvre.

Le territoire de l'empire est divisé en comtés et évêchés. Charlemagne nomme les comtes qui dirigent les 300 comtés de l'empire. Ils doivent rendre la justice, lever les impôts, recruter les armées, protéger les évêques et recevoir le serment de fidélité des vassaux. Chaque année, ils vont à Aix-la-Chapelle pour écouter les **capitulaires** impériaux. L'empereur contrôle les comtes par ses envoyés les « *missi dominici* », disposant d'un large pouvoir, composés d'un clerc et d'un laïc comme nous le montre le document ci-dessous.

« À Reims, Ébon, archevêque, et Ruotfried, comte, supervisent six comtés, à savoir Reims, Châlons, Soissons, Senlis, Beauvais et Laon. Et si, par hasard, un évêque ou un comte aurait été un peu négligent dans ses fonctions, qu'il soit puni et remis dans le droit chemin par ces missi. Que tout le monde sache qu'ils ont été installés pour que toute personne qui n'a pu obtenir justice parce que le comte a été négligent, puisse reporter sa plainte devant eux et, grâce à leur aide, obtenir justice. »

D'après Instruction aux missi, 825.

Dans le domaine culturel et religieux, cette période est riche en création, d'où l'appellation de renaissance carolingienne pour les progrès établis au cours de cette période. La diffusion d'une culture commune est encouragée par l'ouverture de nombreuses écoles et l'adoption d'une nouvelle écriture (la Caroline). Des centaines d'églises décorées de mosaïques sont construites sur l'ensemble de l'empire.

La montée en puissance des maires du palais est liée au déclin des Mérovingiens car ils sont placés à la tête de l'armée et de l'administration, disposant ainsi de la réalité du pouvoir royal. L'un d'eux, Charles Martel, qui jouit d'un grand prestige depuis sa victoire contre les Arabes à Poitiers en 732, devient le maître du royaume. En 751, son fils Pépin dit le bref (pour sa petite taille), s'empare de la couronne avec l'accord du pape qui le sacre roi des francs en 754. C'est le début de la dynastie carolingienne.

« *Le roi n'avait plus, en dehors de son titre, que la satisfaction de siéger sur le trône avec sa longue chevelure et sa barbe pendante...L'administration et toutes les décisions à prendre, tant à l'intérieur qu'au-dehors, étaient du ressort exclusif du maire du palais. Cette charge, à l'époque où Chilpéric fut déposé, était remplie par Pépin, père du roi Charles.* »

Éginhard, Vie de Charlemagne, 9ème siècle.

« *[En 751, Pépin fit demander au pape Zacharie] au sujet des rois qui en Francie n'exerçaient pas le pouvoir, s'il était bien ou mal qu'il en fût ainsi. [Le pape répondit qu'il] valait mieux appeler roi celui qui avait la puissance, plutôt que celui qui n'avait pas le pouvoir.* »

Annales du royaume des Francs, IX siècle.

2)La constitution de l'empire carolingien.

À la mort de *Pépin le bref* en 768, son fils *Charlemagne* (Carolus Magnus, Charles le grand) fonde un vaste empire (Gaule, Germanie occidentale, le massif alpin et l'Italie du nord) centré sur la capitale *Aix-la-Chapelle* jusqu'à sa mort en 814.

Après avoir partagé le pouvoir avec son frère Carloman, il avait hérité, à la mort de ce dernier, en 771, d'un ensemble de possessions disparates où son autorité était encore mal établie. Tous les hommes libres du royaume doivent en effet le service armé. Il fait ainsi la conquête de la Lombardie pour secourir le pape et mène une guerre fratricide contre les Saxons dont il obtient la reddition forcée après plus de trente ans de guerre. Au retour de l'expédition d'Espagne de 778, l'arrière-garde de Charlemagne est massacrée par les basques de Roncevaux. Cet épisode est le thème des chansons de geste à partir du XI siècle comme la *Chanson de Roland*.

Il se fait couronner empereur d'occident à Rome en 800 par le pape.

Les faits tels qu'on les reconstitue :

Fils du roi des francs, Childéric Ier, Clovis (466-511) hérite d'un petit territoire entre la mer du Nord et la Somme actuelle. Il est païen comme la majorité de son peuple, mais son épouse Clotilde (d'origine Burgonde, une des rares peuplades barbares en partie converties) est chrétienne et subit l'influence de l'évêque de Reims, Rémi. Ses ancêtres ont conquis ce territoire moitié par la force, moitié en tant que "généraux" romains puisque les Romains confiaient des responsabilités militaires aux barbares pour leur faire garder les frontières de l'empire.

À part les francs, toutes les peuplades barbares (notamment les Wisigoths en Aquitaine) qui occupent la Gaule sont ariennes. Il y a généralement pour chaque diocèse, un évêque arien et un évêque chrétien. La population gallo-romaine est plutôt chrétienne dans les villes et païenne dans les campagnes.

En 486, à Soissons, Clovis bat Syagrius, un rival romain, étendant son royaume jusqu'à la Loire. En 493, il épouse Clotilde. En 496, il bat les Alamans près de Cologne, étendant son autorité au-delà du Rhin. C'est à cette bataille qu'il aurait promis de se convertir si le Dieu de Clotilde lui donnait la victoire. Il reçoit le baptême de la main de Saint Rémi, ainsi qu'un grand nombre de ses guerriers à Reims, et se fait le protecteur du christianisme catholique. L'épiscopat gaulois le soutiendra dorénavant. En 507, il bat les Wisigoths près de Poitiers, conquérant ainsi l'Aquitaine.

À sa mort (511), ses quatre fils se partagent le royaume : la notion romaine d'État (*res publica*) a bel et bien disparu.

Les conséquences :

Clovis va être le lointain fondateur de la monarchie à la française. C'est à Reims que les rois se feront sacrer. Il est important de noter que d'un point de vue politique, le choix du "catholicisme" (associé à l'Empire romain, faible et lointain) plutôt que de l'arianisme (peuplades barbares voisines) n'était certainement pas le choix le plus facile. Il y a donc une réelle démarche de foi de Clovis.

À sa mort (511), les *Mérovingiens*, ses descendants, prennent le pouvoir. Ses quatre fils se partagent le royaume : la notion romaine d'État (*res publica*) a bel et bien disparu.

Le déclin du royaume des francs a souvent hanté les manuels scolaires autour de l'image des « rois fainéants » dont les comptines pour enfants tournent en ridicule le fameux roi Dagobert et son trésorier saint Éloi (VII siècle). La réalité est plus complexe car la royauté mérovingienne est confrontée à deux types de problème dès la disparition de Clovis.

Le morcellement du royaume (*Austrasie, Neustrie, Bourgogne*) est lié à la conception patrimoniale de la royauté qui implique qu'à la mort du souverain, son héritage soit partagé entre l'ensemble de ses fils.

Naissance de la France : un État royal, une capitale, une langue

L'histoire de France telle qu'elle est relatée dans le texte des *Grandes chroniques de France* est avant tout celle des trois grandes dynasties, mérovingienne, carolingienne et capétienne, qui contribuèrent à façonner les institutions et les limites du royaume.

I. De l'Europe barbare au renouveau carolingien.

1) Les royaumes francs.

Les invasions barbares sont à l'origine de la fondation du royaume des Francs. Loin d'y voir une avancée d'une horde de barbares sanguinaires, il faut plutôt envisager ce phénomène comme une installation progressive de peuplades dans l'empire. Les autorités romaines favorisant même leur installation pour se prémunir d'autres peuples barbares comme les Huns.

De 395 à 476, l'empire romain se trouve d'abord dirigé par deux empereurs qui résident l'un en orient (Constantinople), et l'autre en occident (Rome) puis amputé de sa partie occidentale après 476. Ce dernier se morcelle en de nombreux royaumes dits barbares comme les Francs au nord de la Seine, les Alamans à l'est, les Burgondes au Sud-Est et les Wisigoths au Sud-ouest et en Espagne.

Seul le royaume des francs et la dynastie mérovingienne en Gaule seront assez puissants pour subsister. Cette dynastie est issue des francs saliens, tirant son nom de *Mérovée* ancêtre de Clovis. La puissance des premiers Mérovingiens se réduisait à l'origine aux seuls royaumes de Cambrai et de Tournai, échu à Childéric.

Son successeur *Clovis* (481-511) conquiert la majeure partie de la *Gaule*. À sa force militaire s'ajoute l'appui de l'église après son baptême à Reims.

La conversion de Clovis est un élément majeur dans la construction de l'État royal.

Les enjeux :

- L'empire romain d'occident étant en train de se dissoudre sous la pression des barbares, le christianisme reste bientôt la seule structure de l'empire grâce au réseau des évêques reconnu par tous. Mais les barbares sont en majorité ariens, c'est-à-dire qu'ils ne reconnaissent pas la divinité du Christ. Le christianisme va-t-il succomber à l'hérésie? Déjà dans certaines régions deux structures ecclésiastiques co-existent difficilement.
- En se convertissant au christianisme, les barbares accueillent un héritage culturel et intellectuel de l'Empire romain : la civilisation survit, sous une autre forme certes. Cela fait un moment de Rome le jouet de généraux barbares. Mais aucun n'a encore reçu l'autorité morale ou spirituelle qui en fasse un héritier.